



Comité d'Information et de Mobilisation pour l'Emploi

• 2, square Trudaine • 75009 Paris • France

• Tél. : +33 (0)1 55 31 90 75 • Fax : +33 (0)1 49 70 02 55

• courriel : cime@cime.asso.fr

• site Internet : www.cime.asso.fr

• Association loi 1901 • SIRET 392 688 909 00036 • APE : 913 E

LES SERVICES D'AMORÇAGE DE PROJETS DANS LES QUARTIERS

CONCEPT

Le Service d'Amorçage de Projet (SAP) a pour objet de soutenir les porteurs de projet dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Opérant en amont de la création d'entreprise, le dispositif constitue une aide à la détection des projets dormants et à l'émergence des idées.

DESCRIPTION

Le dispositif SAP fait suite aux Agents Inter-Réseaux (AIR), initiés en 2002 par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), en partenariat avec des organismes dédiés à la création d'entreprise, comme l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), FIR (France initiatives réseau), le Réseau des Boutiques de Gestion et France Active.

En 2004, un appel à candidature a été lancé, par les mêmes organismes, dans le but de favoriser la création d'emploi et d'activité dans les quartiers de la politique de la ville. Il s'agit de susciter la mise en place de services de proximité centrés sur la sensibilisation des populations à la création et l'accompagnement des porteurs de projet : les Services d'Amorçage de Projets (SAP).

Le fonctionnement des SAP est basé sur une étroite collaboration entre les intervenants sociaux et les acteurs du secteur de la création d'entreprise : agences pour l'emploi, missions locales, services sociaux, agents de développement, accueils communaux, organismes d'information et d'orientation, centres de formation, structures de financement, banques, établissements consulaires, centres de formalités, couveuses, organismes de conseil et d'appui... Ils ont pour tâche de soutenir les futurs créateurs à toutes les phases de leur projet : de l'envie de créer au lancement de l'activité ou de l'entreprise.

OBJECTIFS

Les objectifs des SAP sont les suivants :

- Détection des projets : repérage des publics potentiellement intéressés, par le biais d'entretiens et de cessions d'information ;
- Amorçage des projets : aide à l'expression d'une envie, à la recherche d'idée et à la formulation de projets, grâce à des entretiens, ateliers, formations, prestations de type Objectif projet ;
- Préparation et validation du projet : conseil et accompagnement pour la rédaction du projet, vérification de l'adéquation homme/projet, sous forme d'évaluations, de suivis individuels et collectifs, de formations, de prestations d'accompagnement au projet ;
- Montage et financement : étude de faisabilité, commercialisation, recherche de locaux, d'organismes et de dispositifs de financement, en mettant en œuvre un suivi individuel et collectif, des formations, des prestations d'accompagnement, des partenariats ;
- Test et démarrage : enregistrement de l'entreprise, signature de contrats, en vérifiant les hypothèses techniques et commerciales ;
- Suivi de l'entreprise : conseil en gestion, management, environnement et commercialisation, suivi financier, en faisant appel à la formation à distance et aux séminaires de formation, au parrainage, au coaching...

UN NOUVEAU MÉTIER : AGENT D'AMORÇAGE

Les SAP sont animés par des agents d'amorçage, dont le rôle est non seulement de susciter et d'accompagner les créations d'entreprise mais aussi d'aider les acteurs du territoire à travailler ensemble.

Leurs fonctions sont les suivantes : la communication (faire connaître le SAP) ; la sensibilisation (éveiller chez les habitants l'envie de créer) ; la détection (repérer les personnes intéressées par la création) ; l'amorçage (les aider à passer du stade de l'envie à celle de l'action) ; le maillage (optimiser la collaboration entre les différents types d'acteurs locaux) ; la veille et le diagnostic territorial (être à l'écoute du territoire et de ses acteurs) ; l'apprentissage et les échanges de savoirs (développer leurs propres compétences, échanger les bonnes pratiques) ; la capitalisation (restituer les résultats opérationnels aux instances politiques, communiquer sur leur contenu, participer aux travaux d'évaluation)...

L'IMPLANTATION

Fin 2005, les Service d'amorçage de projets dans les quartiers étaient implantés sur 30 sites, avec 32 agents en France métropolitaine et outre-mer.

Amiens	Amiens Métropole - Service Développement économique
Aulnay sous Bois	Aulnay Entreprises
Besançon	Boutique de Gestion de Franche Comté
Caen	MIFE
Carvin – Libercourt	Boutique de Gestion Espace
Cherbourg	MEF
Clermont-Ferrand	Clermont Communauté
Garges / Sarcelles / Villiers le Bel	Prisme 95
La Rochelle	Communauté d'Agglomération
Le Havre	Le Havre Développement
Les Mureaux	CBE
Le Lamentin (Martinique)	Boutique de gestion
Lille	Initiative CLE (PFIL)
Lyon	Grand projet de ville
Marseille	CPEM
Marseille	Accès Conseil
Massy / Palaiseau	Adagio
Montigny-en-Gohelle	Boutique de Gestion Espace
Montpellier	AETE - Point Services Quartiers
Mulhouse	Adie
Poitiers	CAPEE
Saint-Denis (2 postes)	Plaine Commune - Département économique
Saint-Fons	La Coursive - Espace des Entreprises
Sartrouville	Ville de Sartrouville
Strasbourg	Créacité
Toulouse	Adie
Tourcoing	VNEI (Versant Nord Est Initiatives)

QUELQUES CHIFFRES

1 300 projets amorcés entre janvier et décembre 2005 (3 600 en cumulé depuis le début du dispositif AIR) contre 733 sur la même période en 2004. 1 350 porteurs de projets accueillis ; 1 400 interventions des agents d'amorçage.

CONTACT

Camille Girard, animateur du réseau SAP, Cime, courriel : camille.girard@cime.asso.fr